

MICROPHYSIQUE DU POUVOIR DANS L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Yohan GICQUEL

Maître de conférences, Université de
Reims, Regards
Université de Reims
57 rue Pierre Taittinger
51096 Reims Cedex
+33 (0) 646 367 109
yohan.gicquel@univ-reims.fr

Philippe ODOU

Professeur des Universités, Université de
Reims, Regards
Université de Reims
57 rue Pierre Taittinger
51096 Reims Cedex
+33 (0) 625 290 680
philippe.odou@univ-reims.fr

MICROPHYSIQUE DU POUVOIR DANS L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

RESUME : L'entretien individuel est devenu une technique privilégiée en science du consommateur. Pourtant, il n'a pas l'objet de questionnement particulier. Partant de ce constat, l'objectif de cette contribution est de discuter l'entretien individuel. Cependant, il ne s'agira pas de l'aborder sous l'angle de la technique ou de la méthode pour tenter d'en établir les bonnes « recettes ». Il s'agira plutôt d'interroger le moment de l'entretien comme une pratique au sens de Foucault et de mettre au jour la microphysique du pouvoir qui s'y exerce et qui suppose des fonctionnements, des techniques, des stratégies, des tactiques et des effets de domination particuliers entre les actants.

MOTS CLES : Méthodologie qualitative, entretien, relations de pouvoir, déviance

MICROPHYSICS OF POWER IN INDIVIDUAL INTERVIEW

ABSTRACT: The individual interview has become one of the preferred techniques in consumer science. Yet, it was not the subject of particular questions. Also, the aim of this paper is to discuss the individual interview. However, it will not be discussed in technical or methodological perspectives, trying to establish the "right recipes". In this way, it will be rather question the interview as a practice within the meaning of Foucault and to uncover the microphysic of power that involves operations, techniques, strategies, tactics and special effects of domination between protagonists.

KEYWORDS: Qualitative methodology, individual interview, power relationships, deviance

INTRODUCTION

Depuis l'Antiquité, la méthode de l'entretien est couramment utilisée dans un nombre considérable de professions pour recueillir de l'information. C'est notamment le cas de l'avocat, du policier, du prêtre, du médecin, du conseiller, etc. Cependant, toutes ces utilisations de l'entretien ne sont pas du même type. Dans une majorité d'usages, il s'agit comme pour le médecin ou le juge, d'un travail au cas par cas. Mais lorsque des questions analogues sont posées à différents sujets comme dans la pratique de l'enquête judiciaire ou de l'étude du consommateur, l'entretien devient une méthode scientifique. C'est à ce second type auquel nous nous intéressons dans cette discussion.

Historiquement, la technique de l'entretien individuel puise son savoir-faire méthodologique dans la psychanalyse freudienne, bien qu'au départ Freud pratique l'entretien sous hypnose. En science du consommateur, Dichter, ancien étudiant de Lazarfield, est l'un des premiers en 1939, à mettre en œuvre l'entretien de manière scientifique pour analyser les motivations des consommateurs (Dichter, 1949). Depuis le tournant méthodologique opéré dans les années 1980 en Amérique du Nord puis en Europe et en France, la méthode connaît un important et croissant intérêt. C'est en tout cas ce dont témoignent les thèses de doctorat produites cette dernière décennie et les publications académiques en science du consommateur.

L'entretien individuel, quelle que soit l'approche qui l'exécute, est désormais l'un des outils privilégiés du chercheur en science du consommateur. Il est utilisé dans le dispositif général méthodologique du chercheur soit comme un moyen central de collecte des données (e.g. Hirschman, 1992), soit comme un moyen complémentaire à une autre méthode de collecte qualitative (e.g. Zouaghi et Béji-

Bécheur, 2011), soit comme prémisses à la construction d'échelles de mesure (e.g. Roux et Guiot, 2008).

Cependant, alors même que cette technologie est de plus en plus mobilisée pour comprendre les activités des consommateurs, le constat est que, à notre connaissance, l'entretien individuel n'a pas été l'objet de réflexions spécifiques en science du consommateur comme celles que l'on trouve à propos de l'ethnographie (e.g. Robert-Demontrond et al., 2013). Les chercheurs semblent avoir réduits l'entretien à un simple outil ne nécessitant pas cela. Ce constat n'est pas propre aux chercheurs de la consommation. En sociologie et plus largement dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines, l'entretien « est resté le parent pauvre de la réflexion méthodologique » (Beaud, 1996). Peut-être ici faut-il y voir l'un des effets de la préoccupation – trop envahissante – dans les milieux académiques durant des décennies, à tenter d'opposer systématiquement le quantitatif au qualitatif. Tout cela semble omettre que l'entretien est moins qu'un outil, une méthode issue de la psychologie et à la fois une activité hautement sociale. Or, tous les manuels de méthode paraissent à leur tour simplifier cette complexité en faisant « croire » « à une succession bien ordonnée de simples préceptes, assimilés à des recettes » (op.cit.). Toutefois, cela ne dit pas que l'on ne trouve pas des indices plus analytiques sur sa mise en œuvre dans les comptes rendus d'étude des auteurs. Mais le constat est que les auteurs se limitent le plus souvent à évoquer quelques difficultés, quelques ficelles ou adaptations nécessaires (e.g. Hirschman, 1992 ; Zouaghi et Béji-Bécheur, 2011).

De ces constatations, l'objectif général de ce projet est de discuter l'entretien individuel¹, en éclairant sa véritable « al-

¹ Cette réflexion critique porte sur les entretiens non-directifs dits libres ou rogiériens, et les entretiens semi-directifs. Toutefois, dans

lure » et son « urgence dramatique, que n'importe quel romancier serait ravi d'atteindre »². Différemment donc des manuels, il ne s'agira pas d'aborder l'entretien sous un angle technique pour en tirer les « bonnes recettes ». Il s'agit plutôt dans cette contribution d'interroger le moment de l'entretien comme pratique au sens de Foucault. C'est-à-dire l'entretien individuel comme expression concrète d'une forme de conscience et en même temps, comme savoir qui l'explique et l'actionne.

Plus finement, cette discussion part du débat disciplinaire concernant l'idée qu'il est ou qu'il serait plus juste de faire des études avec et non sur des consommateurs. Par là, cette proposition signale que le consommateur ne se réduit pas à cette consommation que nous étudions, et qu'il est, qui plus est, un sujet éthique et social. Saisir le consommateur de la sorte, comme sujet éthique, suppose qu'il est ainsi doué de moralité et de réflexivité par rapport à sa pratique de consommation, mais aussi potentiellement par rapport au contexte de l'entretien lui-même. Selon ce point de vue, et selon une lecture foucauldienne, la pratique de l'entretien ne diffère pas fondamentalement des autres activités sociales. Comme toute activité, il se confec-tionne et se trouve traversé par toute une série de relations de pouvoir qui appelle ou suscite à chaque instant une possibilité de résistance. Comment se construisent ces relations de pouvoir dans l'entretien ?

celle-ci, ils ne sont pas distingués parce qu'ils nécessitent de mobiliser les mêmes techniques au-delà de l'utilisation ou non d'un guide d'entretien qui les particularise.

² H.S. Becker, *The life history and the scientific mosaic*, In *Introduction* à Clifford R. Shaw, *The Jack-Roller*, Chicago : University of Chicago Press, 1966, pp. v-xviii. Traduit et repris dans H.S. Becker (1986), *Biographie et mosaïque scientifique*, Actes de la recherche en sciences sociales. 62-63(juin): 105-110. Si cette citation de HS Becker concerne le récit de vie, Becker montre également elle est le propre des études individuelles par entretien.

Quelle est leur nature ? Qu'induisent-elle en termes de conséquences et que modifient-elles fondamentalement dans la manière de mener l'entretien et sa nature puis après, dans l'analyse du discours ?

Pour éclairer ces questions, nous nous inspirons de la méthode *ECM* (*Extended Cased Method*) proposée par Burawoy (1998). Plusieurs auteurs s'en sont également inspirés en science du consommateur afin de rendre compte de phénomènes de consommation variés comme l'institutionnalisation des loisirs (Holt 1995), le lien entre marque et culture de consommation (Holt, 1998), la satisfaction liée aux produits technologiques (Fournier et Mick, 1999), les choix de carrière des étudiants (Allen, 2002) ou encore les manières discursives par lesquelles le consommateur échappe aux forces du marché (Kozinets, 2002). Largement, la méthode *ECM* ne se réfère pas à une technique de collecte des données mais à une logique analytique appliquée aux types de données généralement utilisées dans la recherche interprétative (observation sur le terrain, entretiens, sources primaires, textes archivés). Dans notre cas, l'*ECM* permet de réinterroger les entretiens menés dans le cadre d'une étude concernant la pratique de consommation d'alcool³, sur la base d'un angle différent. En accord avec Burawoy, notre attention se limitera à la discussion d'un petit échantillon de cas significatifs. Spécialement, deux cas ont été retenus, celui de Jean et celui de Jeanne. Cette stratégie d'échantillonnage est délibérément restreinte car elle s'efforce de trouver des exemples solides pour investir significativement la question des relations de pouvoir dans l'entretien. Plus précisément, ces deux cas permettent d'analyser la microphysique du pouvoir qui se joue dans l'entretien et qui suppose des fonctionnements, des techniques, des

³ Les entretiens auxquels nous faisons références dans cette discussion, sont tirés du travail de recherche doctorale du premier auteur (Auteur, 2013).

stratégies, des tactiques et des effets de domination particuliers permanents entre les actants. Pour sélectionner ces cas, nous nous sommes focalisés sur les individus dont le discours révélait des tensions normatives importantes avec leur pratique. En cela, cette situation sur la brèche est plus susceptible d'éclairer des arrangements dans les manières de penser et de dire la pratique puisqu'elle se révèle être mal assumée par le consommateur lui-même. Étant donné le format de la contribution, il n'est pas possible de donner à lire l'intégralité des deux entretiens. Dans cet extrait et le suivant, figurent entre crochets et en italique les réflexions *in situ* du chercheur et les notes prises au fil de l'eau par le chercheur afin de montrer de la manière la plus transparente qu'il soit, le déroulement des entretiens.

Dans ce qui suit, nous discutons d'abord à partir du cas de Jean, la construction du pouvoir dans l'entretien. Puis dans un second temps à partir du cas de Jeanne, nous montrons les mécanismes de la mise en examen de soi qui sous-tend cette production de pouvoir. Finalement dans une dernière partie, nous mettons en perspective ces différentes constatations afin de discuter la méthodologie de l'entretien.

1. PRODUCTION DE POUVOIR DANS L'ENTRETIEN

D'une façon générale, la pratique de l'entretien s'organise autour d'un jeu de pouvoir entre le chercheur et son sujet. Cette relation existe par le double sens de la relation dissymétrique sur laquelle repose la relation sociale profondément factice de l'entretien, et selon laquelle « c'est l'enquêteur qui engage le jeu et institue la règle du jeu ; c'est lui qui, le plus souvent, assigne à l'entretien, de manière unilatérale et sans négociation préalable, des objectifs et des usages parfois mal déterminés, au moins pour l'enquêté ». Une irrégularité sociale doublée, « chaque fois que l'enquêteur occupe une position sociale

différente à l'enquêté dans la hiérarchie des différentes espèces de capital, du capital culturel notamment » (Bourdieu, 1996, p. 905). Cette *violence symbolique* qui s'exécute dans la trame de l'entretien, précipite sa structuration et passe par la considération de leur statut. Parler de *violence symbolique*, c'est reconnaître l'existence d'un ordre dominé-dominant dans l'entretien. La *violence symbolique* n'est pas une violence frontale comme la violence physique. C'est une violence de sens qui dissimule des rapports de force : « une violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie, celle de la confiance, de l'obligation, de la fidélité personnelle, de l'hospitalité, du don, de la dette, de la reconnaissance, de la piété, de toutes les vertus en un mot qu'honore la morale de l'honneur » (Bourdieu, 1980, p. 219).

Notre expérience de l'entretien montre que cette prétention de pouvoir n'est pas le propre du chercheur. D'abord, le pouvoir du chercheur n'existe que parce qu'il lui est inventé par le sujet. À l'inverse, le pouvoir du sujet tient à l'intérêt que le chercheur place en ce dernier et qui l'habille de ce statut particulier nécessaire au déroulement de son étude. C'est donc une microphysique du pouvoir qui confectionne l'entretien au sens où le pouvoir n'est pas localisable dans la figure de l'un ou de l'autre mais qu'il est plutôt éclaté entre les deux et qu'ils en sont les destinataires réciproques (Foucault, 1975, p.13).

Dans les manuels de méthodes, on dit du chercheur qu'il doit être à l'écoute de son sujet et qu'il doit renoncer volontairement à exercer sur lui quelque effort, quelque pression, quelque contrôle que ce soit pour canaliser ou diriger le cours de ses pensées. Cette proposition va de soi méthodologiquement. Elle prend d'ailleurs vie à travers l'empathie ou la formulation de relances. Mais la possibilité qu'il existe une violence symbolique qui se joue dans l'entretien, amène aussi à ques-

tionner cette proposition. Si quelques auteurs reconnaissent que leur attitude ou que leur attirail de chercheur pourrait avoir quelque chose de contraignant pour établir une relation apaisée (e.g. Hirschman, 1992), il faut aussi reconnaître que le chercheur n'est pas bien équipé pour reconnaître la violence symbolique qu'il exerce sur son sujet car elle a pour lui quelque chose d'ordinaire d'intimement lié à son statut de chercheur. Il la côtoie tout autant qu'il la fabrique quotidiennement en tant qu'intellectuel (Bourdieu, 1992, p. 145). Il n'existe donc pas de véritables raisons d'admettre que le chercheur puisse se défaire de cette prétention de pouvoir dans la mesure où elle est celle qui le distingue du monde profane – même s'il existe une volonté méthodologique d'alignement du chercheur sur son sujet durant l'entretien. Puis, il ne faut pas perdre de vue que c'est aussi ce caractère qui dans le même temps, façonne la légitimité de son statut. Finalement cela s'entend d'autant mieux que, les *intellectuels* ont toujours occupé une position proche du pouvoir. En d'autres termes, ils incarnent une certaine forme de pouvoir car ils « font partie de ce système de pouvoir, l'idée qu'ils sont les agents de la "conscience" et du discours fait elle-même partie de ce système », « il est à la fois l'objet et l'instrument [du pouvoir] : dans l'ordre du "savoir", de la "vérité", de la "conscience", du "discours" » (Foucault, 1972, p. 1174-1183). Cet exercice du pouvoir sur le sujet est relativement visible dans l'allure des questions qu'il lui pose.

1.1. Le cas de Jean

Notre attention se limitera pour la compréhension de cet aspect à la discussion d'un seul cas, celui de Jean. Nous voudrions exposer par la restitution d'une partie de notre entretien avec lui, la construction de cette relation de pouvoir à travers notre questionnement, en montrant ce que Jean devait spécifiquement cacher et comment il a été amené à nous le dévoiler. Voici quelques détails importants sur le

contexte de cet entretien. L'extrait choisi éclaire plusieurs aspects qui serviront de départ au fil conducteur pour la suite de la réflexion.

Jean est âgé de 56 ans. Il est célibataire depuis le décès de sa compagne. Jean a trois enfants issus d'un premier mariage. Les deux cadets vivent avec leur mère et l'aîné, âgé de 25 ans, vit avec Jean sur une péniche en bordure de Seine à Paris. Jean travaille dans la production audiovisuelle. Il dit que c'est « un milieu » où l'on organise régulièrement « des soirées sans véritables prétextes ». Jean nous a contacté par le biais d'une intermédiaire. Lors d'un premier échange téléphonique, il nous avait indiqué vouloir participer pour nous aider dans notre étude car selon lui, son fils avait une relation problématique avec l'alcool. Nous avons rencontré Jean à son domicile. Il nous a accueilli très simplement. Nous sommes installés dans le séjour de son habitation. Topographiquement, Jean, est situé face à nous dans un fauteuil de type canapé club. Nous, nous sommes assis face à lui sur une chaise quelconque. Trois ou quatre mètres tout au plus nous séparent. Il n'y a pas d'obstacle entre nous, ni table ni mobilier d'un autre genre. Nos jambes sont croisées durant tout l'entretien pour y caler quelques pages blanches sur un support rigide pour prendre des notes à peu près confortablement. Sur la première partie de la discussion, Jean n'a pas fait preuve de préoccupations pratiques dans sa manière de s'exprimer. Cela est rendu visible dans la mesure où son discours au fil de la discussion a changé de rythme et d'intonation, jusqu'à avoir un débit plus hésitant. Cela c'est produit au moment où Jean au cours de la discussion en est venu à aborder le cas de l'un de ses collègues qui selon lui, consomme de l'alcool sur son lieu de travail. Il dit de lui qu'il « était dedans ». Nous avons relancé la discussion sur cet aspect. Nous espérions apercevoir la logique de construction de son diagnostic. Mais l'effet obtenu ne fût pas celui escompté. Jean reprend en évoquant

finalement le cas de son ex-compagne dé-cédée et poursuit en mettant à l'épreuve de son examen son propre cas. Nos ques-tions l'avaient en fait amené à se (re)définir lui. Et, par cette (re)définition, il reconnaissait sa propre alcoolodépen-dance. Nous comprenons que le collègue dont il était question, n'est autre que lui-même.

- Tu peux m'en dire plus sur ce que tu entends par "tomber dans l'alcool" ?
- Ben lui, il été ivre mort [...] ben tu sais, je suis sorti avec une nana qui était une Suédoise. Je l'ai connu un peu avant qu'elle soit avec un mec [...] qu'elle soit tombée enceinte de ce mec avec qui elle était [...] bon [...] ben bref [...] moi je l'ai connu un an après [...] ben [...] elle est tombée dans l'alcool et elle est morte [*silence, Jean prend une grande respiration comme s'il semblait soulagé de l'avoir enfin dit*] Donc, la der-nière fois où je l'ai vue, elle était chez moi à 10h du matin [...] j'ai re-trouvé des bouteilles planquées derrière le meuble de la cuisine [...] elle s'est levée, elle a picolé [...], elle était ivre, elle ne tenait plus debout [...] et le soir, elle était morte [*Silence. Le visage de Jean a changé d'expression. La question se pose assez rapidement de savoir s'il faut respecter ce silence ou l'interrompre rapidement pour ne pas qu'il s'enfonçe dans son histoire. Il est "totalement*

soumis : affaissé dans son fauteuil. Comme chez le psy". L'interviewer re-prend mais la question est amplement maladroite]

- Tu me disais plus tôt que c'était important d'être entouré [...] que ça évitait de tomber de-dans. Est-ce que le fait d'avoir vécu cette expé-rience ça évite aussi de tomber dedans ?
- Moi je pense que c'est un environnement glo-bal de beaucoup de choses quoi [...] parce que bon, c'est vrai que moi j'ai beaucoup de copains, j'ai beaucoup de gens autour de moi [...] et là je pense que j'aurais pu tomber de-dans donc je ne sais pas.
- Donc si je comprends bien, tu penses que le fait d'être entouré fait que ça évite de tomber dedans ?
- Pfff [*Silence. Jean tente de retenir ses larmes. "Il pleure". L'interviewer lui propose d'arrêter l'entretien mais il ne veut pas. Il lui dit simplement que "c'est bien de pouvoir parler" et livre dans la suite de l'entretien son al-coolodépendance]*

Cet extrait permet d'éclairer diffé-rents questionnements : Qu'est-ce donc que Jean était tenu de nous dissimuler et quelle en était l'incidence sur l'entretien ? Quel a été le processus qui a amené Jean à dévoiler ces aspects ?

Ignorant la pratique problématique de Jean parce qu'il l'avait dissimulée, nous nous sommes appuyés sur les catégories qu'il nous avait livrées à savoir les rela-

tions de son fils avec l'alcool, sa relation avec son fils depuis qu'il connaissait son activité excessive, sa relation avec les gens de son entourage identifiés comme ayant un problème avec l'alcool et finalement, sa distance catégorique avec une quelconque consommation excessive qui pourrait être la sienne. Avant qu'il n'aborde sa propre relation problématique avec l'alcool, l'entretien présentait tous les attributs de ce que l'on pourrait dire être un entretien profitable à la recherche parce qu'il avait endossé la posture de celui qui témoigne. Cependant, à partir du moment où son témoignage se confronte à cette autre réalité, l'entretien devient un entretien thérapeutique. Nous sommes pris à témoin et confronté à une demande d'attention. C'est alors notre statut qui change. Il passe de celui de chercheur qui mène son investigation à celui de celui qui sait et peut être tout à la fois un confident, une aide et un espoir. Latéralement, cela montre que l'entretien ne dit rien d'autre que ce qui se dit, que les phrases sont conçues et prononcées pour être visibles, compréhensibles pour ce qu'elles sont, de manière non problématique et sans effort particulier. Mais, cela dit aussi par contraste, qu'il existe un ordre discursif invisible qui échappe à l'observation immédiate de ce qui est dit.

Cela suppose trois éléments importants. Le premier, c'est que le sujet veille à éviter tout ce qui pourrait être le signe d'un relâchement. Il est capable de séparer ses activités selon les conséquences qu'elles pourraient amener en termes de jugement, de sanction, etc. En d'autres termes, il est doué d'une capacité de discrétion. Le deuxième élément important, c'est l'octroie de pouvoir par l'interactant au chercheur. En le considérant comme capable d'écouter, il reconnaît un double sens à son statut. C'est d'une part le sujet savant qui a la capacité de prendre du recul, d'être neutre, sans jugement ; c'est d'autre part, le sujet sachant, l'agent de la conscience. Le troisième élément, et c'est un peu le revers de la médaille de ce

double sens, le chercheur n'est pas seulement un objet d'attribution du pouvoir, il l'instrumentalise également subjectivement. C'est toute la maladresse des deux dernières questions qui indirectement demandent à Jean de considérer sa propre consommation au regard de celles qu'il tenait jusqu'à présent en extériorité.

Ces trois éléments montrent qu'il existe deux formes de pouvoir qui traverse l'entretien, un pouvoir subjectif propre à chacun, et un pouvoir octroyé à chacun qui renforce ou déplace le premier type de pouvoir. Tandis que Jean passe du statut de témoin à celui de victime, le statut du chercheur passe de savant à sachant.

À l'arrière-plan, cette dépendance des statuts montre comment l'ordre discursif invisible de l'entretien est produit. D'une part, on voit qu'il « ne devient efficace que par l'intermédiaire de celui qui l'exécute ». D'autre part, on voit que l'existence d'une quelconque forme de violence symbolique nécessite la « complicité » de celui qu'elle prend pour cible (Bourdieu, 1997, p. 243). Cette complicité au sens d'attitude de confiance familière, n'est pas de la servitude mais plutôt une acceptation involontaire qui prend sa source depuis des catégories intériorisées qui sont dans cet entretien rappelées à la conscience de Jean par la mise en scène de l'espace et notre posture, dans lesquels il reconnaît certainement la figure du thérapeute. Cet aspect permet d'affiner la remarque de Hirschman (1992) qui dans son compte-rendu méthodologique concernant l'étude de consommateurs dépendants à des psychotropes, rapporte qu'elle n'a pas utilisé de matériel d'enregistrement pendant ces entretiens au profit de la prise de note. Mais sans doute ici, celle-ci a-t-elle induit d'autres effets comme ceux que nous constatons à présent et dont Hirschman ne rend pas compte.

Du cas de Jean, on retient que le double sens du pouvoir qui façonne l'entretien se construit sur, et alimente une

connaissance biographique de l'autre actant, et que c'est à partir d'elle que des compétences lui sont attribuées. Récursivement, cela permet à chacun d'appliquer son pouvoir sur l'autre mais aussi de lui attribuer un certain pouvoir. Chacun sait alors ce qu'il peut attendre de l'autre mais sait aussi ce qu'il peut lui dire ou ne pas lui dire.

2. LA MISE EN EXAMEN DE SOI DANS L'ENTRETIEN

Cette relation de pouvoir qui trame l'entretien et qui a pu être mise au jour par le cas de Jean, amène à s'interroger sur la finalité même de l'entretien. En quelque sorte, il s'agit de savoir ce que produit l'entretien. Dans les manuels de méthodes, on peut lire que l'entretien a pour fonction de produire du contenu discursif qui servira ensuite de matériau pour comprendre le sens que le sujet donne à sa pratique, c'est-à-dire les perceptions, les attitudes, les sentiments, les représentations, les valeurs et les croyances qui sont en lien avec son activité. D'une manière plus affinée, nous pourrions dire que l'entretien individuel vise à rendre public ce qui est d'ordinaire tenu pour privé, consciemment ou inconsciemment, c'est-à-dire tout ce qui est de l'ordre de l'intime, du non formulé, du voilé et qui est habituellement tenu à distance des autres et peut-être même de soi-même. En d'autres termes, l'entretien se donne donc essentiellement comme une pratique de dévoilement, une publication de soi.

Il est presque de coutume de lire dans les manuels de méthode que cette publication de soi se fait de manière spontanée sous l'effet du questionnement du chercheur. Pourtant, le sujet ne s'est sans doute sûrement jamais questionné sur sa pratique ni peut-être même sur son sens. Par ailleurs, une telle considération ne semble pas tenir compte de la nature de la pratique ou si l'on préfère de son statut social et moral. Hypothétiquement, le simple fait de s'intéresser à la pratique de

l'Autre suppose qu'elle ne fait pas partie de notre champ de pratique, qu'elle n'existe pas dans notre référentiel ou pour le dire autrement qu'elle n'appartient à notre normalité comme en témoigne notre curiosité à son égard. Hypothétiquement, cette considération se renforce d'autant plus que la pratique ou la pensée du sujet est non conforme pour la société globale. De ces constatations, la publication de soi est un exercice sans doute moins simple ou moins naturel que ce que l'on en dit dans les manuels de méthode. La question préalable à l'entretien serait alors de savoir si l'informant possède de bonnes raisons de cacher des éléments de son activité ou de déformer la réalité pour la rendre plus désirable ou acceptable. Parce que la pratique est plus ou moins inacceptable ou plus ou moins acceptable mais curieuse, il y a toutes les raisons d'envisager que le discours du sujet se construise en fonction de normes subjectives et morales, c'est-à-dire à la fois les croyances qu'il a de ce que le chercheur pense de son comportement et la catégorisation normative sociale et/ou légale qui entoure sa pratique dans la société globale.

De ces constatations, il y a donc également toutes les raisons d'envisager que pris dans cette double construction normative, le sujet surveille les flux de sa pensée ou pour le dire autrement, qu'il opère un tri, sépare ce qu'il peut dire de ce qu'il pense ne pas pouvoir dire. En d'autres termes, qu'il procède à un examen de soi.

2.1. *Le cas de Jeanne*

Pour éclairer cette procédure de mise en examen de soi, nous nous concentrons sur le cas de Jeanne. Il permet de montrer comment il s'alimente de catégories normatives subjectives, propres au sujet, et des catégories normatives objectives, propres à la société globale. Avant d'éclairer cet aspect nous présentons quelques éléments permettant de mieux connaître Jeanne.

Jeanne est âgée de 21 ans. Elle est étudiante et vit avec son ami. Nous l'avons rencontrée par l'intermédiaire de l'une de ses amies qui, par ailleurs, a également participé à notre étude. Jeanne reconnaît la régularité de sa consommation d'alcool. Chaque rencontre avec ses amis devient une sorte de « prétexte » pour « boire ». Avant de sortir avec ses amis dans les lieux de fête, c'est elle qui généralement prend l'initiative d'organiser chez elle un « apéro ». Puis lors du trajet vers le lieu de fête, elle poursuit sa consommation avec des « mélanges » qu'elle prépare avant de partir pour dit-elle « être bien ». Même si Jeanne dit ne jamais dépasser les limites et présente sa consommation sous un jour responsable, sa principale crainte serait de croiser une connaissance ou un parent sur le trajet. Les lendemains de fête sont difficiles. Jeanne reconnaît vivre de fréquents épisodes amnésiques le week-end. Au cours de l'entretien, Jeanne aborde la dimension normative associée à sa pratique. Selon elle, comme pour tous les consommateurs que nous avons rencontrés, consommer de l'alcool est une pratique qui s'entend en termes de socialisation. Aussi, Jeanne relie très nettement la consommation solitaire à l'anormalité à travers la figure de l'alcoolodépendant. Elle est donc tout à fait catégorique à l'idée qu'elle ne consommera pas seule. Mais en relançant la discussion, Jeanne semble montrer les premiers signes d'un relâchement et paraît aussi en avoir pris conscience en concluant par « puis on va dire non ». Finalement, Jeanne finit par nous expliquer qu'il lui arrive de consommer un verre de vin chez elle le soir pour le plaisir et la détente. Cette pratique solitaire, Jeanne l'accepte de plus en plus mal au cours de l'entretien.

- Je ne crois pas t'avoir posé la question. Est-ce qu'il t'arrive parfois de consommer de l'alcool en dehors des soirées

que tu organises avec tes amis ?

- Le week-end, enfin le vendredi soir ou le samedi soir, boire un petit verre avec des amis oui sûrement [...] même la semaine ça m'arrive des fois de me dire "tient si j'allais boire un verre" et que "ça fait longtemps que je n'ai pas bu" [...] Mais c'est plus l'envie de voir la personne autour d'un verre pour discuter avec un verre à la main, je pense...
- Donc j'en déduis que c'est mieux d'être avec des amis pour consommer de l'alcool...
- Je pense que [...] enfin personnellement, prendre de l'alcool comme ça toute seule ça ne me viendrait pas l'idée [...] ou alors [...] si on est deux autour d'une petite bouteille de vin, juste histoire de boire un verre, mais sinon, oui avec des amis c'est vrai qu'on boit quand même pas mal [...].
- Comment ça, ça ne te viendrait pas l'idée de...
- Je ne sais pas [...] bof [...] oui je trouve que ça fait un peu dépressif de boire, toute seule [...] donc [...] non mais toute seule [...] non [...] je sais pas ça me viendrait pas à l'idée ou alors peut être une bière comme ça de temps en temps comme ça mais sinon non, vraiment de l'alcool non, puis on va

dire non [*Silence. Camille*
"semble gênée" par ce
qu'elle vient de dire]

- J'ai le sentiment, mais tu me dis si je me trompe, qu'il y a donc des moments où c'est plus « normal » comme tu disais, on va dire, de consommer de l'alcool qu'à d'autres moments, c'est bien ça ?
- Oui quand, on est tout seul, je pense que ça sert à rien de boire parce que même si on a l'envie, je sais pas [...] si on a l'envie, on va boire juste une bière ou quelque chose comme ça [...] enfin un verre de vin [...] voilà mais quand il y a des événements, des retrouvailles [...] oui je pense on a besoin d'avoir notre pote avec nous, pour passer une bonne soirée [...]
- J'ai le sentiment que tu es gênée à l'idée d'avoir envie de prendre un verre de vin quand tu es seule [...]
- Ben [...] c'est pas forcément normal mais je le fais quand même [*Silence. Elle semble soulagée de l'avoir dit, "comme un aveu"*] je ne sais pas c'est pas que ça me gêne mais on va dire que si je commence comme ça c'est vrai ça me fait peur mais je me dit si je bois tous les jours [...] je risque de devenir alcoolique un jour, ça me fait chier quand même [*Silence*].
- J'en déduis donc que c'est plus la peur que les

autres pensent des choses de toi...

- Oui bien sûr, je veux pas qu'on pense que je suis alcoolique et que je bois tous les jours et que... enfin... voilà, ça fait toujours [...] y a toujours une part de honte par rapport à ça [...] c'est le regard des autres... Quand on est tous ensemble non, on connaît les personnes, enfin [...] c'est pas qu'on les connaît, mais c'est que quand on boit tous ensemble [...] mais quand on dit qu'on boit tout seul et qu'on le dit aux autres personnes [...] ben [...] je sais que j'ai parlé avec une amie la dernière fois, on était trois en tout, et la personne me dit "ça t'arrive toi des fois de boire comme ça en semaine quand t'es toute seule ou que [...]" Moi, je fais "ben oui, des fois ça m'arrive de temps en temps avec mon ami de boire un verre ou de boire une bière enfin voilà [...] mais tout en restant soft quoi". Et ça, elle était quand même choquée en me disant "Putain moi je pourrais pas boire comme ça tout seul". Et là sur le coup, c'est pas qu'il y a une part de honte mais heu [...] on se dit "ouais c'est peut être pas normal".

Cet extrait permet de répondre à deux questions : sur quels critères et à partir de quel mécanisme la mise en examen s'opère-t-elle ?

Dans la première partie de l'échange, Jeanne normalise sa consommation en la reliant avec le sens commun qui entoure la pratique de consommation d'alcool : la consommation d'alcool est une pratique sociale. Par contraste, elle rejette l'idée de consommer seule. D'une manière plus affinée, le discours de Jeanne dévoile donc une séparation entre *soi* et *eux* incarnés par la figure par la figure du consommateur excessif, et plus tard dans la suite de l'extrait par la figure de l'alcoolodépendant et du marginal. La figure de l'« alcoolique » trace ainsi plus finement une ligne de partage entre le *nous* (Jeanne et ses amis) et le *eux* (les alcoolodépendants) mais aussi entre *soi* (ce qu'elle veut être pour le chercheur) et *soi* (la manière dont elle consomme véritablement dans les faits). Cette séparation légitime-illégitime est donc aussi une division interne à soi. La norme sociale est donc la principale variable qui va permettre d'inscrire la pratique dans le registre du pathologique. Dès lors, l'entretien pris dans son entièreté est parsemé de techniques telles que les discutent Divard, Gabriel (2013), Odou et Bonnin (2014) à la suite de Sykes et Matza (1957), dont l'effet est de neutraliser les normes habituellement admises dans la société globale. Nous présageons que ces techniques sont spécifiquement adressées au chercheur par culpabilité ou par honte. Le simple fait que le chercheur formule un intérêt pour la pratique du consommateur induit selon nous naturellement cet effet. Il n'existe pas une multitude de raisons qui amène un chercheur à s'intéresser à une pratique. Il s'y intéresse parce qu'il reconnaît en elle une certaine forme de méconnaissance et qu'elle est soit illégale, soit socialement anormale, soit suffisamment étrangère pour la communauté scientifique ou pour lui-même. En d'autres termes, celui qui mène une activité suffisamment digne d'intérêt pour qu'un chercheur s'y intéresse a toutes les bonnes raisons de vouloir dissimuler tout ou partie de son activité ou de vouloir en modifier sa réalité par

peur du jugement, par honte, par gêne ou par crainte de ce que ses révélations pourraient à terme mettre en danger son activité mais aussi son intégrité dans la situation de l'entretien. Il est donc tout à fait probable que ce que le chercheur considère comme une anomalie ou une bizarrerie et qui rend ce sujet en soi digne d'intérêt pour la connaissance, soit exposé comme quelque chose de plus ou moins proche de la normalité, de l'acceptable, de la moyenne des usages ou du respect de la légalité. Conformément donc à la théorie de la neutralisation de Sykes et Matza, le sujet reconnaît le caractère anormal de son activité. Cependant, différemment des deux auteurs qui envisagent paradoxalement que le sujet ne se considère pas lui-même comme déviant, nous envisageons au contraire que le simple fait qu'il soit capable d'une telle mise en examen fait qu'il se sait lui-même déviant.

On obtient une mise de l'entretien dans un dispositif normatif qui fondamentalement contraint la parole du sujet. Ce dispositif l'amène durant l'entretien à une mise en examen de soi qui comme le montre le cas de Jeanne, produit une forme particulière d'aveu. L'entretien de Jeanne rend particulièrement visible cette finalité de l'entretien parce qu'elle a progressivement cédé au relâchement qui lui permettait de se tenir à l'écart de l'anormalité. Il ne s'agit pas d'un véritable aveu comme l'entretien judiciaire au sens où le chercheur ne demande pas à son sujet de faire la preuve de sa pratique ou de s'accuser en attente d'un blâme. Il ne s'agit pas d'une manifestation en vérité dans la mesure où il n'est pas question de confesser. Cette forme d'aveu, de mise en discours de la vérité, est différente dans l'entretien scientifique. En ce sens, le questionnement du chercheur amène à un rapport de soi à soi, aussi ténu, aussi analytique, aussi détaillé que possible. Il s'agit d'une activité discursive par laquelle l'informant lui-même se met en discours, au fur et à mesure qu'il pense sa pratique. Cela implique qu'il doit être lui-même

penché sur soi. C'est tout le rôle du questionnement du chercheur, cet inconnu qui sollicite et mène l'entretien, ce « maître du jeu », pour reprendre une expression de Bourdieu (1996).

Du cas de Jeanne, on retient que l'existence de normes morales autour de la pratique se double du poids des normes subjectives liées au statut du chercheur, et que ce dispositif normatif contraint le sujet à une mise en examen de soi permanente durant l'entretien afin de maîtriser les indices qui pourraient être ceux d'une quelconque forme d'anormalité.

3. DISCUSSION

L'analyse des cas de Jean et de Jeanne met au jour l'existence d'une microphysique du pouvoir dans la pratique de l'entretien. À l'arrière-plan, elle permet de discuter la structure et l'allure générale de l'entretien. D'une manière générale, cette discussion donne à lire une structure complexe qui n'est pas une structure binaire, au sens structuraliste du terme et qui serait du type questions/réponses, c'est-à-dire une relation de dialogue entre (C) le chercheur et (S) le sujet. Au regard de notre discussion, les choses pourraient être représentées ainsi.

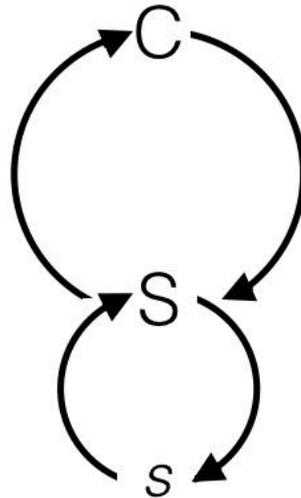


Figure 1 - Structure subjective du pouvoir dans l'entretien individuel

Dans cette structure, (C) incarne le chercheur et (S) le sujet. Sans explications supplémentaires, ce rapport de (C) à (S) décrit la relation théorique de l'entretien telle que les manuels de méthodes la représentent. Cependant depuis nos constations, il ne faut pas uniquement entendre cette relation en termes de « dialogue » ou « d'échange ». Ce premier circuit, le plus grand, correspond à une relation de pouvoir instituée par le statut de chacun. D'une manière plus affinée, il indique une première substitution selon laquelle (C) et (S) interchangent de temps en temps leur position : celui qui parle devient celui qui écoute, et vice versa. Pour le dire autre-

ment, on a affaire ici à une structure circulaire où en l'occurrence, l'un suppose l'Autre, qui « souspose » l'un, et inversement.

Nous ajoutons à cette première configuration une seconde relation. De la sorte que dans la structure de l'entretien existe deux circuits intriqués l'un dans l'autre. Dans ce second circuit, le petit, (s) est le sujet tel qu'il est en dehors de la situation de l'entretien, c'est-à-dire tel qu'il est en lien avec sa pratique, le sujet vrai en quelque sorte. Et (S), c'est le sujet tel qu'il devient dans le jeu de la première substitution. Par là, on observe une seconde

substitution entre (S) et (s), une relation de pouvoir de soi à soi. L'intrication de ces deux circuits montre que cette relation intime de pouvoir qui provoque la mise en examen de (S), est induite à la fois par (C) et par le contexte normatif qui entoure la pratique.

C'est d'une part, la relation de pouvoir qui s'établit entre le chercheur et son sujet, et c'est d'autre part, le pouvoir qui est produit par le système normatif de la société globale qui s'invite dans cette relation. Chercheur et sujet sont donc à la fois les réceptacles, les instruments et les créateurs de cette microphysique du pouvoir. En d'autres termes, cette discussion montre que cette microphysique pouvoir, si elle émerge du statut des actants, elle se lie aussi fortement à l'enracinement de la pratique dans l'anormalité. Par là, ce travail d'analyse de l'entretien individuel montre bien tout l'enjeu pour l'informant de se construire une « apparence normale » (Goffman, 1973). De la sorte, ce sont deux niveaux de lecture dans l'entretien qui sont mis au jour : celui de ce qui est dit (ordre des choses visibles) et celui du pouvoir qui contraint à cacher (ordre des choses invisibles). Ensemble ces deux dimensions constituent les deux faces de la microphysique du pouvoir dans l'entretien et décrivent également la violence symbolique qui s'y joue. Violence à laquelle, à la fois tout un chacun participe et tente d'échapper par anticipation.

Ce qui ressort alors, c'est que l'entretien agit sur le sujet comme un acte de vérité sur soi. Il lui impose une forme de verbalisation de soi qui conjugue à la fois une obligation de parler, l'obligation de dire vrai, et une certaine retenue (Foucault, 1979, p. 284). Mais, le sujet ne doit pas tomber non plus dans l'excès inverse qui serait de ne plus rien dire au risque de perdre son statut d'informant qui lui confère l'intérêt du chercheur. L'informant doit donc trouver un juste milieu qui consiste à la fois à tout dire et à ne rien dire. C'est le principe de *discretio* décrit par

Foucault (op.cit.) qui désigne à la fois l'activité qui permet de juger la situation et celle qui permet de se situer justement par rapport à elle.

De ce point de vue, l'entretien apparaît donc comme un exercice doublement réflexif. Le sujet doit tout en même temps comprendre ce qu'il est par ce qu'il fait au travers de tout ce qui entoure sa pratique, et être capable de faire le tri en même temps qu'il se rend compte de ce qui ne cesse de l'habiter d'un bout à l'autre de sa pratique. Parce qu'il y a dans l'entretien la présence de cet Autre incarné par le chercheur, il y aura toujours cette flexion du sujet vers sa propre vérité et cette obligation de mise en discours de soi. De la sorte, l'entretien pourrait donc être défini de ce point de vue comme un ensemble de procédures dont l'objet est de mettre relation subjectivité et vérité. Comme le rappelle Foucault (1979, p. 306), « cette institutionnalisation des rapports vérité/subjectivité par l'obligation de dire vrai sur soi-même, cette organisation de ce lien ne peut pas se concevoir sans l'existence et le fonctionnement d'une forme de pouvoir [...] ».

Plus finement, on voit comment ce second circuit procède à une division subjective du sujet - *Spaltung*. C'est ce qui pour Freud, fait que le sujet est un être clivé, qu'il ne se trouve jamais vraiment, car au moment même où il pourrait se trouver, il se perd dans l'Autre. Et ici, il se perd dans l'Autre incarné par le chercheur, sous l'effet à la fois de son statut et du système normatif dans lequel son activité est prise. C'est précisément cette inclusion des deux rapports qui amène le sujet à se diviser, à se présenter sous des apparences normales pour camoufler son autre facette qui est a priori celle à laquelle tout entretien devrait pouvoir accéder. Donc, d'une façon générale et en d'autres termes, aussitôt que le sujet parle, une part de lui, insignifiable par la parole, se retire de ce qui a été signifié et se voile. C'est cet objet perdu qui d'une certaine manière

hante tout discours. Il est situable dans notre schéma dans le passage de (S) à (s).

À l'avenir, il pourrait être intéressant de questionner cet objet et cette activité de séparation qui le produit, pour mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre dans l'entretien. En ce sens, le chercheur ne saurait ignorer la microphysique du pouvoir qui confectionne l'entretien. L'étude des cas de Jean et Jeanne montre parfaitement comment elle modifie la manière d'appréhender, de comprendre et d'analyser la pratique. Par exemple, les techniques de neutralisation utilisées par Jeanne auraient pu simplement être analysées comme des motivations préalables à sa pratique alors même que sous le prisme de cette microphysique, elles apparaissent comme autant de moyens d'éviter le jugement du chercheur. Dans ce cadre, l'essentiel du questionnement pourrait porter sur l'activité de jugement qui amène à cette séparation dans l'activité discursive du sujet : quels sont les aspects sensibles pris en considération dans cette opération ? Comment

s'articulent-ils les uns par rapport aux autres ? Comment peuvent-ils être identifiés puis contournés ou levés par le chercheur dans le moment de l'entretien ? D'une manière complémentaire, et pour prolonger cette perspective foucauldienne de l'entretien, et ainsi aller jusqu'au bout de la réflexion, il faudrait s'interroger sur l'autre versant du pouvoir tel que l'envisage Foucault, c'est-à-dire non uniquement comme quelque chose qui est réduit à la délimitation, au barrage et à la censure. Pour cela, les travaux de Canguilhem (1966) concernant la normativité, pourraient être éclairants pour saisir le pouvoir de et dans l'entretien non uniquement comme un dysfonctionnement mais aussi comme une nécessité à son exécution. La mise en pratique de l'entretien par les chercheurs débutants pourrait illustrer cette nécessité dans la mesure où ils jouent de leur statut pour bénéficier « d'un imaginaire d'immaturation professionnelle » pour rassurer leur informant et assurer la tenue de l'entretien (Robert-Demontrond et al., 2013).

BIBLIOGRAPHIE

- Beaud S. (1996), L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique», *Politix*, 9, 35, 226-257.
- Becker H.S. (1970), *Sociological Work. Method and substance*. Chicago: Aldine Publishing.
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Bourdieu P. (1997), *Méditations Pascaliennes*. Paris: Le Seuil.
- Bourdieu P. (1996), *La misère du monde*. Paris: Éditions du Seuil.
- Bourdieu P. (1992), *Réponses, pour une anthropologie réflexive*. Paris: Le Seuil.
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*. Paris: Éditions de Minuit.
- Burawoy M. (1998), The extended case method, *Sociological theory*, 16, 1, 4-33.
- Canguilhem G. (1966), *Le normal et le pathologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Firat F. et Venkatesh A. (1993), Postmodernity: The age of marketing, *International Journal of Research in Marketing*, 10, 3, 227-249.
- Foucault M. (1979), *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France, 1979-1980*. Paris: Gallimard.
- Foucault M. (1972), *Les intellectuels et le pouvoir*, in *Dits et Écrits. Tome I. Texte n°106*. Paris: Gallimard.
- Foucault M. (1975), *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1, La présentation de soi. Tome 2, Les relations en public*. Paris: Éditions de Minuit.
- Hirschman E.C. (1992), The consciousness of addiction: toward a general theory of compulsive consumption, *Journal of Consumer Research*, 19, 2, 155-179.
- Holt D.B. (2002), Why do brands cause trouble? A dialectical theory of consumer culture and branding, *Journal of consumer research*, 29, 1, 70-90.
- Odou P. et Bonnin G. (2014), Les stratégies de neutralisation de la pression normative par les consommateurs : le cas du téléchargement illégal, *Recherche et Applications en Marketing*, 29, 1, 114-133.
- Robert-Demontrond P., Joyeau A., Beaudoin V., Belloin A., Sugier L. (2013), De l'Odysée à l'Iliade: stratagèmes et compétences pratiques en ethnomarketing, *Recherche et Applications en Marketing*, 28, 4, 103-127.
- Roux D et Guiot (2008), Une mesure des motivations envers l'achat d'occasion, leurs antécédents et leurs conséquences, *Recherche et Applications en Marketing*, 23, 4, 63-95.
- Venkatesh A. (1999), Postmodernism perspectives for macromarketing : an inquiry into the global information and sign economy, *Journal of Macromarketing*, 19, 12, 1-28.
- Venkatesh S. (2008), *Gang Leader for a Day. A rogue sociologist takes to the streets*. New York: The Penguin Press.
- Zouaghi S. et Béji-Bécheur A. (2011), Hammam, soins du corps et soins de soi. Espace ethnique et réduction des tensions identitaires, *Perspectives culturelles de la consommation*, 1, 1, 79-108.